

Historique du pensionnat Sainte-Marie de Chagny

(D'après les bulletins annuels des Anciens Elèves)

L'école a été fondée en 1862, par M. l'abbé Cazet, curé de Chagny, qui a fait appel à la compétence et au dévouement des Frères Maristes pour mener à bien la nouvelle fondation.

Les débuts ont été très humbles et très difficiles, car un local exigü situé rue de la Ferté ne pouvait recevoir qu'un petit nombre d'externes. Dès la fondation, pour aider l'œuvre, un secours annuel est accordé par M le Comte de Wall ; le secours ne cesse qu'après la mort de la comtesse.

En 1864, L'Institution des Petits Frères de Marie fondée par Marcellin Champagnat, détacha quelques Frères pour ouvrir à Chagny une école libre pour l'éducation et l'instruction des garçons. L'installation eut lieu à l'angle de la rue du Bourg et du boulevard de Liberté, dans un immeuble appartenant à Mr le Curé de Chagny. A cette époque existait déjà à Chagny une congrégation religieuse s'occupant de l'éducation des jeunes filles : les « Sœurs de la Présentation de Marie » installée dans les dépendances du vieux château de Chagny, aujourd'hui complètement détruit.

Jusqu'en 1875, l'école fut un externat, composé d'abord de deux classes, puis de trois. On y eut jusqu'à 150 et même 180 enfants.

En 1878-1879, l'école des Frères maristes était située place du théâtre, à la place de l'école laïque (actuellement) Deux passages existaient, l'un rue de la Ferté, le second place du théâtre par une ruelle joignant la propriété Collenot, où se trouvait à l'époque une fonderie.

Le prêtre de l'époque, le curé de Musy (1), homme distingué et clairvoyant comprenant très vite l'importance que devait revêtir à Chagny la présence des Petits Frères de Marie, acquiert le terrain de l'ancien château de Chagny (2), et fait construire l'important immeuble que nous connaissons aujourd'hui..

Les travaux furent menés rondement. Une équipe de 30 à 40 tailleurs de pierres débitait et façonnait les blocs bruts, qui arrivaient par voiture des carrières de Fontaines et Meursault. Malgré un hiver très rigoureux (1879-1880) le travail arrêté pendant cette période devait bientôt se terminer pour recevoir les élèves à la rentrée 1880-1881.

Les Sœurs possédaient alors une école située à l'emplacement de la chapelle actuelle du pensionnat, la directrice en était Sœur Marie-Anna. Elles quittèrent alors ce lieu pour occuper les locaux laissés vacants par les Frères, place du Théâtre.

Le pensionnat a été un heureux complément de l'œuvre, lequel s'installa dans le superbe bâtiment construit par M. l'abbé de Musy, alors curé de Chagny. La bénédiction de la première pierre, faite par Mgr Perraud eut lieu le 19 mars 1879 et dix huit mois plus tard, le 4 août 1880 avait lieu l'inauguration. Toutefois, ce n'est qu'en octobre que se fait l'installation définitive du pensionnat Sainte Marie. L'immeuble avec toutes ses dépendances et la vaste propriété est de 31.350 m² ont été acquis par l'Institut en 1897.

En 1894, le pensionnat, de fondation récente faisait, pour la première fois, le « plein » comme élèves internes.

Au printemps de cette année, une épidémie de croup faisait son apparition à Chagny, et prenait un tel développement que l'Inspection Académique décidait de fermer toutes les écoles de la ville, fin mai, le pensionnat rendait tous les élèves à leurs familles.

Profitant des longues vacances que donnait la fermeture du pensionnat, le C.F. Augustalis décida de passer à l'exécution du projet qui lui tenait à cœur. Celui d'élever un monument à la Patronne de l'établissement en l'établissant « Gardienne ». Courant l'été, le bassin du parc fut asséché, et, au centre un socle élevé pour l'érection de la statue de ND de Lourdes.

Les ouvriers voulurent contribuer à cette bonne œuvre en faisant cela gratuitement. Une boîte contenant un parchemin, sur lequel sont écrits les noms des Frères de Chagny et de M de Musy, a été déposée sous les pieds de la statue. Haute de 2 mètres et coûtant 625 francs (de l'époque), elle fut acquise à Paris chez Dekin. C'est M. l'abbé Vachia qui fut l'inventeur, l'entrepreneur et le constructeur du rocher monumental réalisé au moyen d'une maçonnerie recouverte de scories (plus de 1.500 kilos) et liées au ciment. En même temps que le rocher s'élevait, un mur d'enceinte a été bâti autour de la pièce d'eau. Il va sans dire que pour construire le monumental piédestal de la statue, il fallut d'abord vider le bassin à l'aide d'une énorme pompe du canal.

En 1893, toujours à propos de murs, M. le Curé a été pris d'un très louable désir, celui de faire remonter le mur de clôture, côté rivière. Ce désir pourrait aller plus loin qu'il ne pense, car son intention est de l'élever seulement au niveau du sol. En effet, à cause de l'abattoir, il a fallu l'élever plus haut que prévu, mais... à notre compte. Comme complément à cette amélioration, les écuries ont été entreprises, avec buanderie, petit atelier.

C'est en 1894 que furent plantés les douze platanes de la cour des élèves ; six de chaque côté dans des plates-bandes de fleurs.

En octobre 1894, à nouveau, les écoles purent fonctionner, mais il ne fallait pas penser ouvrir un internat, Chagny, pour les pays voisins demeurant en quarantaine. C'est alors que Directeur, ne laissant à Chagny, qu'un externat, décida de transporter le pensionnat à Saint-Léger-sur-Dheune. Un immeuble situé au Reulet et appartenant à Mme Orobitch fut loué et rapidement aménagé. La salle à manger, le salon et la grange devinrent salles de classe, le grenier était le dortoir, et un bâtiment de ferme, dortoir des « grands ».

L'épidémie chagnotine s'apaisait. Aussi, le 9 juin 1895, le pensionnat au complet débarquait en gare de Chagny.

Des cours spacieuses et de frais ombrages constituent en 1896 la propriété de la Congrégation des Frères Maristes.

Les épreuves n'ont pas été épargnées à l'Ecole

La loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux contrats d'association, vient alors porter un coup terrible à la liberté d'enseignement. Les législateurs de l'époque, par loi du 7 juillet 1904 suppriment purement et simplement l'enseignement congréganiste.

Le liquidateur nommé, au cours de l'année 1906 mit en vente les biens de la Congrégation à la Barre du Tribunal Civil de Lyon. Un ancien élève, François Grillot de Moroges, possédant comme toute disponibilité une somme de 20.000 francs, n'hésita pas à porter les enchères jusqu'à 40.000 francs. La municipalité de Chagny, alors représentée par son Maire força les enchères jusqu'à 45 ou 46.000 francs, et devint adjudicataire de l'immeuble construit par Mr l'abbé de Musy, et qui abritait les Petits Frères de Marie.

Mais deux grandes chrétiennes de Chagny, les demoiselles Symphorienne et Marie Billoux, ne pouvant se résigner à cette disparition, hypothèquent tous leurs biens, et par l'entremise d'une société légalement constituée, vont procéder au rachat de l'immeuble et de toute la propriété pour la somme de 140.000 francs. Non seulement les demoiselles Billoux avaient sauvé le pensionnat mais après le décès de Mademoiselle Symphorienne, sa sœur Marie cédait, par testament, à l'Etablissement, tous les immeubles et biens fonciers qu'elle possédait à Chagny et dans les environs.

Afin de sauver une œuvre édifée par plus de 40 ans d'efforts, le Frère Augustin-Joseph (Desplaces), alors directeur, et tous ses collaborateurs endossèrent un costume civil. Du jour au lendemain, les élèves furent mis au courant du motif de cette transformation, qui seule, s'avérait opportune. Mais alors, le gouvernement franc-maçon et sectaire engagea des poursuites contre tous les Frères enseignants qui, à son dire, prétendaient, par cette sécularisation fictive, éluder la loi.

L'année scolaire 1903-1904 fut donc marquée à Chagny et partout, de retentissants procès qui constituaient une abondante matière et un régal pour la presse de gauche. Celui du Pensionnat Sainte Marie se déroule dans les circonstances qu'il faut signaler. A la tête de son vaillant personnel, Frère Augustin-Joseph lutte, se cramponne à son droit qui est en somme un devoir. Ses réparties ou celles des témoins à décharge, ironiques, cinglantes, suscitent l'hilarité parmi les auditeurs des salles d'audience, la gêne ou la honte parmi les juges. Finalement, le procès aboutit à une condamnation et à la fermeture de l'établissement.

Pour éviter cette dernière et désastreuse conséquence il est fait appel au dévouement et à l'abnégation du F. Bernard (Joseph Maillet), originaire de Chagny et alors directeur de l'école libre d'Ecully (Rhône). Le nouveau directeur auquel on adjoint un personnel sécularisé, héritait d'une situation difficile en raison du désarroi général. Aussi va-t-il connaître trois années pénibles – réduction très sensible du nombre des internes, diminution aussi des externes. Un nouveau directeur est nommé F. Marie-Eugénien (Claude Moraillon).

Il va mettre tout en œuvre pour améliorer la situation. D'ailleurs, peu après, le sectarisme, les poursuites judiciaires ont été abandonnées, et la marche normale de la plupart des écoles a repris sous couvert de la sécularisation.

Mais voilà un autre événement inattendu pour la plupart des Français : la Grande Guerre de 1914

Le pensionnat est réquisitionné et l'immeuble entier est occupé, à l'exception de quatre chambres laissées à la disposition des maîtres, ainsi que les trois classes de l'annexe. Il devient « l'hôpital temporaire n°30 ».

Cependant, l'année scolaire s'ouvre avec le nombre habituel d'externes, mais 20 pensionnaires seulement, qui prendront leurs repas à l'établissement, et coucheront chez des particuliers, en ville.

De plus, le personnel se trouve réduit, du fait de la mobilisation et du décès du frère-directeur F. Marie Eugénien, qui se produit le 28 janvier 1915 et vient encore compliquer la situation. Frère Henri-Daniel (Adolphe Morineau) est désigné pour lui succéder et, bien que mobilisé sur place, il pourra, grâce à la bienveillance de l'Administration militaire, assurer chaque jour son cours de mathématiques.

Mais voilà un nouvel ennui : le dimanche matin 18 juin 1915, un incendie dû à l'imprévoyance des organisateurs de l'hôpital, se déclare, et la moitié des l'immeuble est la proie des flammes. Les 2e et 3e étages sont détruits. Cependant, l'autorité militaire décide que les locaux non consumés continueront à être occupés. Les vacances de 1915 sont mises à profit pour découvrir et organiser en vile, des appartements qui permettront de loger le personnel et de pouvoir accepter une trentaine de pensionnaires. C'est dans ses conditions que s'ouvre l'année scolaire 1915-1916 et que se passeront les suivantes, jusqu'en octobre 1919, où il sera possible - la maison étant à peu près réparée et remise en état - de reprendre son cours normal.

En septembre 1920, Le Frère Antidius (Pierre Joubert) directeur du Pensionnat de Decize (Nièvre) est nommé à Chagny. Il arrive avec quelques membres de son personnel et organise les cours préparatoires à l'Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille (I.C.A.M.). Des élèves intégreront les grandes écoles : Ecoles des Mines, Polytechnique, Centrale ou autres grands Etablissements. Sous sa direction et le concours d'excellents professeurs, le nombre des internes va croissant pour atteindre et dépasser bientôt la centaine. Hélas, dans le courant de mai 1924, Frère Antidius, déjà âgé, décédait presque subitement. Frère Polyeucte (Marcel Chambouvet), sous-directeur, lui succéda. Il était jeune, dynamique, très apprécié du personnel et des familles, mais présumait trop de ses forces. Aussi, 5 ans plus (juin 1929), il était, le jour même de la réunion des Anciens Elèves, terrassé par une attaque d'apoplexie et mourait le lendemain. Il fut remplacé, en septembre 1929, par le F. Claude-Pierre (Germain Couffinhal) qui, durant 17 années, assura la direction et la prospérité du Pensionnat.

Mais un grave et nouvel événement, la guerre de 1939-1945 va lui créer de multiples ennuis

L'établissement connaît l'occupation des troupes allemandes. Le Pensionnat est de nouveau réquisitionné comme hôpital et il faudra faire de nombreuses démarches auprès des autorités militaires pour obtenir la jouissance des trois classes de l'annexe, de l'atelier, de la chapelle et du préau. L'atelier sera transformé en classes, la chapelle en dortoir et le préau, hâtivement fermé du côté de la cour par une cloison en parpaings, percé de quelques ouvertures, est divisé en trois parties qui serviront de : cuisine, salle à manger pour le personnel et de réfectoire pour les élèves. C'est dans ses conditions très inconfortables, qu'il faudra passer un hiver rigoureux. Comme à la première guerre, le coucher a lieu en ville, principalement au château de la gare. Mais c'est la drôle de guerre. Le soi-disant « hôpital » qu'est devenu le Pensionnat, ne recevra aucun malade, aucun blessé.

C'est la débâcle de 1940. Dès le 10 juin, nous voilà envahis par les Allemands qui, trouvant le lieux tout à fait à leur convenance, s'installent au mieux. Ils nous laisseront cependant l'usage des dépendances que nous occupons et, durant cinq ans, nous jouirons de leur compagnie, pas toujours agréable. Cependant, il faut dire que les 7 ou 8 groupes qui vont se succéder, se sont montrés corrects, parfois même compréhensifs : seuls, les 15 derniers jours de l'occupation deviendront alarmants. Enfin, le 6 septembre, au matin, ils se retirent en hâte et désordre, talonnés par les troupes de la résistance qui approchent de Chalon.

Nous voilà libres

Il s'agit maintenant, de préparer la rentrée pour l'année scolaire 1945-1946. Les travaux de nettoyage et de remise en place seront durs. Mais enfin, le 16 octobre tout est prêt. Maîtres et élèves sont heureux de se retrouver ; la vie normale reprend, à la satisfaction de tous.

Le mois de septembre 1946 marque le départ de Frère Claude-Pierre qui assurait la direction depuis 1929 et l'arrivée de son successeur, le Frère Victor-Gabriel (Martin Francis). Six années vont s'écouler et l'année 1952 verra le retour du Frère Claude-Pierre pour une nouvelle période sexennale. Le Frère Jules-Henri (Hilaire Détraz) remplace le Frère Claude-Pierre. Mais le Frère Jules-Henri est nommé Provincial de la province mariste de Varennes. C'est le Frère Victor-Gabriel qui reprend la direction. Cette période est marquée non seulement par la paix retrouvée après de dures années d'épreuves, mais aussi par la prospérité du Pensionnat Sainte Marie qui compte près de 300 élèves, et par les nombreuses améliorations et transformations réalisées chaque année, qui, s'ajoutant au charme du site, en font une maison d'éducation attrayante, jouissant de la confiance du public, de toutes les commodités modernes – une maison où il fait bon vivre

13 juin 1965 : Centenaire de la fondation de l'Ecole des Frères

Grande animation ce dimanche 13 juin 1965 au Pensionnat Sainte Marie. L'Assemblée annuelle des Anciens Elèves se réunissait ce jour-là pour commémorer le Centenaire de la fondation de l'Ecole des Frères dans la paroisse et procéder, sous la présidence de Mgr Hermil, à la bénédiction et pose de la première pierre d'un nouvel immeuble scolaire.

Après avoir accueilli Mgr l'Auxiliaire accompagné de Mr le chanoine Lambey, directeur de l'Enseignement Libre et de Mr l'abbé Cornet, (3) supérieur du Grand Séminaire, le groupe imposant des « Anciens » auquel s'étaient joints amis, parents d'élèves et... curieux se rendaient en la vieille église chagnotine pour offrir au Seigneur les prémices de cette journée amicale.

La messe, célébrée par Mr le chanoine Lambey, fut rehaussée par les chants de la chorale du Pensionnat sous la baguette de Frère Spiridion. L'homélie fut donnée par Mgr l'Auxiliaire qui ne manqua pas de souligner les bienfaits de l'éducation chrétienne et la chance dont bénéficie une paroisse qui possède deux Ecoles libres (4), pépinières de vocations sacerdotales et religieuses. L'évêque ne manqua pas de souligner également le rôle des laïcs dans l'Eglise du Concile : de ceux surtout qui, anciens élèves d'une école chrétienne, et ayant davantage reçu, se doivent aussi de donner davantage.

A l'issue de la messe, une foule compacte, précédée par Monseigneur et les Personnalités, se rendit sur le chantier du nouvel immeuble scolaire.

Prenant la parole, M Nicot, président de l'Amicale rappela d'abord les modestes débuts de l'Ecole des Frères à Chagny. Ensuite, l'orateur mit en relief la noble figure du cher abbé de Musy. Après rendu aussi hommage à toute une pléiade de maîtres dévoués et obscurs, le président de l'Amicale en arriva à son dernier objectif. Laissons-lui la parole : « aujourd'hui – où la place est aux jeunes – où la jeunesse frappe, plus nombreuse que jamais, à la porte du Pensionnat Sainte Marie, refuserons-nous de lui ouvrir par suite de pénurie de locaux ?...C'est pourquoi, confiants en l'avenir, les Frères, sans attendre les ressources pécuniaires ont décidé de bâtir. Sur ce chantier où émergent tout juste les 78 puis de ciment – fondation du nouvel immeuble- les Frères ont l'audace d'édifier un vaste ensemble scolaire, répondant aux exigences actuelles. Sur 66 mètres de long, 10 de large, un rez-de-chaussée surmonté de 3 étages dotera le Pensionnat de ce dont il a besoin : vastes salles d'étude, laboratoires, salle de gymnastique et huit nouvelles classes, dortoirs pour 90 nouveaux internes. C'est à la pose de la première pierre de ce vaste ensemble que procédera tout à l'heure Monseigneur »

Mgr Hermil, après avoir reçu de M. Nicot une magnifique plaquette commémorative de cette cérémonie, félicita le Président de l'Amicale d'avoir si bien illustré l'extraordinaire ascension de l'Ecole des Frères. Il formula ensuite des souhaits de parfaite réussite aux entrepreneurs et remercia M. Raynaud, le grand maître d'œuvre.

Après lecture du parchemin (5) qui, dans quelques siècles sans doute, dira aux générations à venir ce qui fut fait ce 13 juin 1965, le précieux écrit passa aux mains de M. Véronnet qui le scella dans un tube de plomb, lequel fut introduit dans la pierre. Recevant alors des mains de M. A. Bruchon, l'entrepreneur, la truelle du maçon, Mgr Hermil procéda à la pose de

cette pierre qui fut bénite, face à une foule attentive, recueillie ou ... curieuse. Et après que le Curé de Chagny eut confié au Seigneur et à la Vierge l'œuvre entreprise, un vin d'honneur fut servi à l'assistance.

Un banquet de 160 couverts réunissaient ensuite les Anciens Elèves qui se séparèrent tardivement et se promirent de revenir, avec leurs épouses, en 1966, pour inaugurer ce qui, entre temps, aura été édifié sur cette première pierre déjà solidement implantée.

Souscription ouverte pour la construction du nouvel immeuble scolaire

Appel en faveur de la souscription ouverte pour la construction du nouvel immeuble scolaire adressée aux Anciens Elèves, parents d'Elèves Amis et bienfaiteurs. Le devis – 140 millions d'anciens francs- constituant une lourde charge pour la Direction, une souscription a été officiellement ouverte le dimanche 13 juin par le Président de l'Amicale. Vous voudrez participer à cette œuvre en aidant les chers Frères et tous ceux qui s'intéressent au Pensionnat, à mener à bien cette grande entreprise. C'est avec reconnaissance que nous recevrons tous dons. Signé : le Président des Anciens Elèves, M Nicot.

Cela faisait une dizaine d'années que « L'Ancien » avait quitté le pensionnat et, pris dans le tourbillon – apprentissage, service militaire et... fiançailles – il n'avait plus, depuis ce vieux temps, franchi le portail forgé de la conciergerie. Mais il gardait au cœur le souvenir de ses jeunes années, de ses maîtres, de ses camarades et, en ce dimanche printanier, il était revenu, en compagnie de sa fiancée. Toujours aussi curieux, aussi bavard, il avait mille questions à poser en parcourant cours, parc, chantier, classes et dortoirs. Voici, en substance, ce que je lui répondis pour satisfaire cette légitime curiosité, partagée d'ailleurs par sa future « moitié ».

Exactement 334 élèves dont 216 pensionnaires, 52 demi-pensionnaires et 66 externes repartis en 146 collégiens et 188 élèves en primaire. Et d'évoquer la figure des ses anciens maîtres dont 10 Frères : Noël (intendance) ; André, (surveillance) ; Régis (jardin, vigne, verger..) Spiridion (chorale) ; Salvador (directeur-professeur) ; Louis (comptabilité-professeur) ; Maurice et Marcel (en primaire) ; Alain (surveillance-professeur) ; Jacques (professeur d'anglais) et autres collaborateurs, M Gillot (surveillance en primaire), Mlle Cadot, (secrétariat) ; M Sarron depuis 1956 ; M Chaudat depuis 1946 ; Mlle Bonnet ; Mr Nicolle ; M Meyer, M Louis (EPS) ; à la cuisine : Mlle Monnot.

Quant aux résultats aux examens, 39 admis au certificat d'Etudes et au brevet 11 élèves reçus sur 14 présentés. Alors, si vous voulez bien, comme nous sommes en Bourgogne et finissons ce tour du propriétaire à proximité de la cave, allons trinquer à votre retour, à vos fiançailles et que qui les suivra et à la prospérité de vieux « Pens ».

Le 12 juin 1966

Grande et belle journée, ce dimanche 12 juin, qui voyait – au cours de la réunion annuelle des Anciens Elèves – Mgr Vachot, vicaire Général et le Frère Louis Martin, Assistant du Supérieur Général de la Congrégation Mariste, inaugurer les nouveaux locaux du Pensionnat Sainte Marie.

La messe concélébrée par l'abbé Philibert, archiprêtre de Chagny, et les abbés Bonnot et Duhesme, tous deux anciens élèves est rehaussée par les interprétations fort appréciées de la chorale du pensionnat dirigée par Frère Spiridion.

A l'issue de l'office, la foule se rassemble dans la cour de récréation face au podium, sur lequel les personnalités ont pris place. M Jean Bard, vice-président de l'Amicale, évoque les nécessités de la construction inaugurée aujourd'hui, la rapidité de son exécution par les différentes entreprises spécialisées, les difficultés financières rencontrées par les dirigeants de la maison, le mérite de ceux qui ont, par leurs dons, leur travail et leur dévouement, permis à l'Etablissement de subsister. Enfin, Mgr Vachot termine en remerciant tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette œuvre et à la réussite de cette journée. Après lecture d'une prière de circonstance, il bénit la nouvelle construction dont le représentant du Supérieur Général des Frères « ouvre la porte » en coupant le ruban symbolique. D'un plateau d'argent, une clé, symbolique aussi, mais bien à la taille de la construction grandiose est remise au Délégué.

A la suite des officiels, la foule s'engouffre dans la grande salle, et c'est au tour du Président Nicot de dévoiler, au bas du grand escalier, la plaque commémorative de l'inauguration.(6). Un vin d'honneur est servi à tous les participants et comme chaque année, cette journée amicale se termine par un repas fraternel.

Lors de l'Assemblée Générale du 07 juin 1970 est évoquée la transformation du Pensionnat de garçons en école mixte. Cette mixité aura lieu progressivement.

Echos du 4 juin 1967

Jour de liesse, de dimanche 4 juin, pour le pensionnat des Frères à Chagny, leurs Anciens Elèves et les paroissiens auxquels Mgr Le Bourgeois, évêque du diocèse depuis 1966, faisait l'honneur de présider la réunion annuelle de l'assemblée fraternelle des Anciens Elèves.

Accueilli à 9 h 45 par les personnalités, religieuses et civiles, présentes dans la cour d'honneur, Monseigneur faisait ou renouait connaissance avec M. P. Nicot, président de l'Amicale, M. A. Jarrot, député-maire de Monceau les Mines, Frère Portal, Provincial des Frères Maristes.

Monseigneur eut un spécial plaisir à s'entretenir avec Mr Saunier de Chagny qui, avec ses 93 ans qu'il porte allègrement, est doyen d'âge de cette Amicale.

La messe fut concélébrée en la vieille église rénovée de la paroisse, Mgr était assisté par l'abbé Laborrier, curé de Gueugnon et ancien vicaire de Chagny et par le chanoine Lambey, directeur de l'Enseignement chrétien du diocèse. L'homélie fut donnée par Mgr qui se plut à souligner le rôle primordial de l'enseignement chrétien et les responsabilités des anciens élèves de l'Ecole Libre, dans l'Eglise d'après-concile.

A l'issue de la célébration, le cortège se rendit dans la grande cour du Pensionnat pour assister à la remise de médailles de la reconnaissance diocésaine à deux dévoués auxiliaires des Frères : Mlle Marie Cadot et M. Constant Gillot.

Frère Germain Maret insista d'une part sur les mérites de Mlle Cadot qui se dévoue corps et âme, depuis 38 ans – dont 28 au Pensionnat Sainte Marie – pour l'instruction et l'éducation religieuse des jeunes et, d'autre part sur ceux de M Gillot, remplissant depuis 25 ans l'obscur tâche de surveillant. Puis l'orateur conclut : » dans ce siècle industriel où tout se pèse, tout se compte, tout se mesure ; en face de cet esprit positif et réalisateur, tyrannisé par son souci d'efficacité permanente, il faut des témoins des valeurs chrétiennes oubliées. Vous êtes de ces témoins, Mlle Cadot et M. Gillot. Vos vies ont été marquées par la gratuité et le désintéressement. Elles l'ont été par l'Amour. Puisse-nous, Mesdames, Messieurs, comprendre la leçon et suivre l'exemple car, demain Dieu aura encore besoin des hommes ».

Mgr l'Evêque donna lecture des diplômes de mérites décernés aux récipiendaires :

- Mlle Marie Emilienne Cadot, par sa haute compétence professionnelle a rendu, et rend encore au diocèse et à l'Enseignement Libre, des services appréciés : titulaire de la médaille d'argent de la reconnaissance diocésaine.

- M. Constant Gillot, depuis 25 ans donne l'exemple d'un admirable dévouement dans la tâche obscure et méritoire de Surveillant ; précieux auxiliaire qui ne ménage ni son temps ni ses peines en faveur de l'Enseignement Libre : titulaire de la médaille de bronze de la reconnaissance diocésaine.

Puis le Président Nicot offrit à Monseigneur un cadeau apprécié et fit de même aux décorés. Et son Excellence termina en incitant les jeunes les plus généreux à constituer la relève dont l'Ecole chrétienne de demain aura grandement besoin.

Un vin d'honneur fut servi sous les arcades de l'ancien « château » suivi d'un banquet qui rassembla 200 convives et invités.

N° 25 de 1951 - N° 29 de 1955 – N° 31 de 1957 – N° 36 de 1962 – N° 39 de 1965- N°40 de 1966 –N° 41 de 1967

- (1) *M l'abbé de Musy, mort à Saint-Léger-sur-Dheune le 26 octobre 1897, repose au cimetière de Chagny, dans le caveau de la famille. Il fut miraculé à Lourdes le 15 août 1873, pendant la messe dite dans la crypte de la basilique, au moment de l'élévation.*
- (2) *Les propriétaires du château étaient les Comtes de Clermont Tonnerre. Complètement détruit il ne restait que les fondations.*
- (3) *L'abbé Cornet – ancien élève – deviendra évêque du Puy-en-Velay puis de Meaux.*
- (4) *Le Pensionnat du Sacré-Cœur (pour les filles) dirigée par les Religieuses du Saint Sacrement et le Pensionnat Sainte Marie sous la tutelle des Frères Maristes pour les garçons.*
- (5) *Texte du parchemin inséré dans la première pierre du nouvel immeuble scolaire. En l'an de grâce 1965, le 13^e jour de juin, Mgr Lucien Lebrun, étant Evêque d'Autun-Chalon-Macon, Mgr Jean Hermil, Evêque-Auxiliaire, Mr l'abbé Philibert, archiprêtre de la paroisse, Fr Louis Martin, Assistant des Provinces Maristes Françaises, Fr Jean Portal Provincial du secteur de Varennes sur Allier, Fr Francis Martin, Supérieur du Pensionnat, M Philibert Nicot, Président de l'Amicale des Anciens Elèves, Mr André Ropiteau, président de la Société Immobilière, M Henri Pougault, Président de l'A.E.P., En présence des anciens élèves réunis en Assemblée Générale, en présence de MM les Professeurs, des élèves, de leurs parents et d'une délégation paroissiale, M Georges Raynaud, d'Autun, étant l'Architecte, M A. Bruchon, de Chagny, l'Entrepreneur, il a été procédé à la bénédiction et pose de la première pierre de ce bâtiment scolaire par Mgr Hermil, Evêque-Auxiliaire, assisté de Mr le chanoine Lambey, Directeur de l'Enseignement Libre et de M l'abbé Cornet, ancien Elève et Supérieur du Grand Séminaire Et que dieu et la Vierge Marie, patronne et gardienne de ces lieux, bénissent cette école.*
- (6) *Texte de la plaque commémorative dévoilée le 12 juin 1966, par M. P. Nicot, Président de l'Amicale.*

Pour un perpétuel souvenir.

Le dimanche 13 juin 1965 Mgr Jean Hermil bénit la première pierre de ce bâtiment scolaire dont l'Architecte fut M. Georges d'Autun et l'Entrepreneur M. André Bruchon de Chagny.

Le dimanche 12 juin 1966 Mgr Paul Vachot procède à l'inauguration, en présence du Cher Frère Louis Martin Assistant du Supérieur Général des Maristes, de M. P. Nicot, Président de l'Amicale et des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte Marie. Que l'Immaculée Vierge Marie reste à jamais Patronne et Gardienne de ces lieux.

AU FIL DU TEMPS...

Les Directeurs de l'Ensemble Scolaire Sainte Marie :

Frère Salvador, Frère Bernard Méha, Frère Louis Hochet, Frère Jacques Riocreux, Frère Robert Paput, Frère Auguste Gras

Monsieur Pascal Rogelle de 2001-2002 ; 2002-2003 ; il est nommé professeur à Montceau-les-Mines

Monsieur Christophe Schietse de 2003-2004, 2004-2005

Directeur-directrice de l'Ecole Primaire :

Monsieur Michel Grizard décédé d'une longue maladie. L'intérim est assuré par Madame Edmée Best.

Madame Marie Claire Gros

Les résultats aux examens

Juin 2003 : 73%

Les travaux et aménagements

Fermeture du cloître pour agrandir les réfectoires.

En 1990 et 1991 : Réfection des dortoirs des garçons et des filles

Depuis 1991 la restauration est assurée in situ par une Société : la Sodexho. Par la même occasion un self est aménagé à la place des réfectoires.

La chapelle est rénovée entièrement, les bancs sont remplacés par des chaises.

Démolition partielle des dépendances afin d'y aménager les vestiaires des garçons et des filles et 4 locaux de rangement.

2002 :

la « boulange » est transformée afin d'y installer le Bureau de la Vie Scolaire et l'infirmier. A proximité, une bagagerie est aménagée pour les sacs des internes.

2003 :

Peinture de toutes les classes du primaire et du collège.

2004 :

A la rentrée de septembre, les classes de la maternelle sont transférées au rez-de-chaussée de la 2e partie du bâtiment scolaire. La salle d'accueil est aménagée à la place de la salle d'étude des primaires ; celle-ci occupe la première salle à côté des maternelles ; des sanitaires adaptés sont construits. Une cour de récréation est créée dans la parc, le long des classes.

Les classes du 2e étage sont affectées au primaire.

En collège les locaux sont réaffectés :

au 1^{er} étage on retrouve les 2 salles d'étude et de permanence

au 2e étage aucune modification

au 3e étage : la salle de technologie et d'arts plastiques. (suppression des salles vers la conciergerie et de celle vers les maternelles) , puis la salle d'informatique (l'ancienne, vers le bureau du Directeur est devenue une salle de réunion) la 3^e salle reste le CDI. En raison de ces transformations les sanitaires des garçons sont aménagés à côté de ceux des filles.

Mouvements du personnel

Départ en retraite ou cessation d'activités professionnelles :

En juin 2002 : Mlle Calame (éducation musicale) nommée directrice du collège de Givry.

En juin 2004 : M Frossart (Arts plastiques) - Mlle Acquaviva (EPS)- Mr Lamalle (Français) – Mme Best (professeur des écoles)

En octobre 2004 : Mr Tavernier (cadre éducatif) -

Autres informations

2002 remise de la médaille à F Salvador

2003 : 8 décembre : fête de l'Etablissement : messe à l'église

2004 : Visite du Frère Provincial, Xavier Barcelo, le lundi 6 décembre

La Communauté des Frères

1989-1990 : FF Salvador- Jacques Cinquin- René Noël – Robert Paput- Paul Rozé – Gilbert Pronost, Frère Xavier Behr

1990-1991 : FF Salvador- Jacques Cinquin- René Noël – Robert Paput- Paul Rozé – Gérard Baudu

Décès du Frère Jacques Cinquin inhumé à Varennes-sur-Allier

1991-1992

En octobre 1991 : les Frères les locaux du collège Sainte Marie et prennent possession de leur nouvelle résidence sise 14 place Jeannin à Chagny, propriété du diocèse d'Autun.

1992-1993 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – René Noël – Robert Paput

1993-1994 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – René Noël – Robert Paput

1994-1995 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – René Noël – Robert Paput

1995-1996 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – René Noël – Robert Paput

1996-1997 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – René Noël – Auguste Gras

1997-1998 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – René Noël – Auguste Gras

1998-1999 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – René Noël – Auguste Gras

1999-2000 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – René Noël – Auguste Gras – André Barçon

Décès du Frère René Noël :

A la demande du curé, le Père Riffaut, frère René ouvrait et fermait tous les jours l'église. Ce 18 décembre 2000 à 7h30 il va s'acquitter de cette tâche quotidienne. Il tombe à l'entrée, foudroyé par une attaque cérébrale. Transporté à l'hôpital de Chalon il décède le 25 décembre, jour de Noël. Il sera inhumé au caveau des Frères à Varennes-sur-Allier. Il fut l'intendant du Pensionnat en 1970

2000-2001 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – André Barçon – Auguste Gras

2001-2002 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – André Barçon

2002-2003 : FF Salvador – Paul Rozé – Gérard Baudu – André Barçon

2003-2004 : FF Salvador – André Barçon – Paul Rozé – Gérard Baudu et Joseph Frassy venant de Rome

2004-2005 : FF Salvador – André Barçon – Paul Rozé – Joseph Frassy – Gérard Baudu.